

AB CONSEIL INVEST

7 Bis Rue de Chartres

78610 LE PERRAY-EN-YVELINES

Exercice clos le : 31 juillet 2025

APE : 6831Z

SIRET : 80441167600021

MDC EXPERTS
19 RUE AUBER

75009 PARIS-09

Tél : 0153441490

E-mail : contacts@mdcexperts.fr

Fax : 0153441499

Comptes annuels

BILAN ACTIF

AB CONSEIL INVEST

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

ACTIF	Valeurs nettes au 31/07/25	Valeurs nettes au 31/07/24	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	2 358,00	5 502,00	-3 144,00	-57
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	11 990,66	13 630,29	-1 639,63	-12
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	408,00	408,00		
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	18,00	18,00		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	14 774,66	19 558,29	-4 783,63	-24
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	16 890,42	12 878,76	4 011,66	31
Autres (3)	31 294,03	2 411,93	28 882,10	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	60 474,44	53 746,89	6 727,55	13
Charges constatées d'avance(3)	197,33	197,85	-0,52	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	108 856,22	69 235,43	39 620,79	57
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	123 630,88	88 793,72	34 837,16	39

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

AB CONSEIL INVEST

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

PASSIF	Valeurs au 31/07/25	Valeurs au 31/07/24	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 2 500,00)	2 500,00	2 500,00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	250,00	250,00		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	65 478,32	28 828,72	36 649,60	127
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	36 123,48	36 649,60	-526,12	-1
SITUATION NETTE	104 351,80	68 228,32	36 123,48	53
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	104 351,80	68 228,32	36 123,48	53
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 644,14	416,98	4 227,16	
Dettes fiscales et sociales	13 428,89	18 942,37	-5 513,48	-29
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 206,05	1 206,05		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	19 279,08	20 565,40	-1 286,32	-6
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	123 630,88	88 793,72	34 837,16	39

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques

(3) Dont emprunts participatifs

19 279,08

20 565,40

AB CONSEIL INVEST
SAS AU CAPITAL DE 2 500 euros
7 bis Rue de Chartres – 78610 LE PERRY EN YVELINES
RCS Versailles 804 411 676

PROCES-VERBAL
De l'assemblée générale ordinaire annuelle
Du 23/12/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 23 Décembre à 10 heures les actionnaires de la société SAS AB CONSEIL INVEST se sont réunis au siège social sur convocation faite par le président.

Les actionnaires présents possédant la totalité des actions représentant la totalité du capital, l'assemblée est habilitée à prendre toutes les décisions conformément aux dispositions prévues aux statuts.

L'assemblée est présidée par Mme BOROT Alix.

Le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les actionnaires peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président :

- les A.R. des lettres de convocation ;
- le rapport de gestion relatif aux opérations de l'exercice écoulé ;
- le rapport spécial du président relatif aux conventions intervenues en vertu de l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le compte de résultat, le bilan, ainsi que l'annexe de l'exercice écoulé ;
- Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Le Président indique que les documents requis par la loi ont été adressés aux actionnaires quinze jours avant la date de la présente assemblée. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration. Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- examen des comptes de l'exercice clos le **31/07/2025** ;
- quitus à la présidence ;
- approbation des charges non déductibles ;
- affectation des résultats de l'exercice ;
- conventions de l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- questions diverses ;
- pouvoirs pour effectuer les formalités légales.

Il donne ensuite lecture du rapport de la présidence et ouvre les débats.

Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture du rapport du président relatif à l'activité de la société et après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le **31/07/2025**, l'assemblée générale approuve lesdits documents tels qu'ils lui ont été présentés.

Dès lors, quitus de sa gestion est donné au président pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

Le bénéfice de l'exercice 2024-2025 s'élève à la somme de 36 123€.

Le report à nouveau précédent était de 65 479€.

En conséquence, ce total de 101 602€ est affecté comme suit :

- Dividendes revenant aux associés : 20 000,00€
- Report à nouveau : 81 602,00€

Le bénéfice est distribué aux actionnaires au prorata de la répartition des actions.

En conséquence, le nouveau report à nouveau est de 81 602€.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Après lecture du rapport de la présidence, l'assemblée prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la présidence et les actionnaires présents.

